

REVUE DU
ET DE LA



TIERS-ORDRE
TERRE SAINTE.

JE SUIS L'IMMACULÉE CONCEPTION.

LE MIRACLE DE L'ASSOMPTION.

(Suite)

Beaucoup de ces indigents portaient des paniers déjà pleins qu'ils vidaient sur la table sous le regard de la traditionnelle Claudine. Tandis que partout ailleurs ils demandaient l'aumône, voici que, à cette porte si charitable, ils venaient opérer un échange. La "Bonne Dame" avait trouvé moyen de faire travailler, sans fatigue et pour le bien, les plus faibles même de ces déshérités d'ici-bas. Elle leur avait enseigné à connaître un certain nombre de plantes médicinales et leur avait dit : "Ramassez-les quand vous les rencontrerez sur votre chemin et puis, apportez-les moi. Et c'est ainsi que vous, qui êtes pauvres, vous exercerez la charité à l'égard des malades."

Donc, ils faisaient collection de simples. Puis, s'en retournant de Digoine avec leur panier, garni au centuple de succulentes denrées en place de l'herbe des champs, ayant reçu en outre un très cordial "grand merci" ces mendiants quittaient le château, non sans quelque fastueuse apparence de bienfaiteurs publics.

Quiconque avait besoin, quiconque souffrait, quelle que fut sa croyance ou son incroyance, sa conduite ou son inconduite, avait accès auprès de la "bonne Dame" :—Notre-Seigneur, répétait-elle souvent, n'a pas fait de distinction entre les pauvres "dignes" et les pauvres "indignes." Il suffit qu'ils soient malheureux pour qu'on doive les secourir. Dieu seul est juge !

"Dieu seul est juge !" Cette pensée qui dirigeait ses actes, réglait aussi ses paroles, et jusqu'à son silence. Malgré la profondeur de ses sentiments et de ses convictions, malgré l'ardente vivacité de sa nature, on ne l'entendit jamais dire du mal, ni des adversaires de ses idées, ni de ceux qui étaient hors de la voie qu'elle suivait elle-même, ni même, chose plus rare en ce monde, de ses voi-